

Commune de 01540 VONNAS

Nombre de

Membres

En exercice : 23

Qui ont pris part au vote : 22

Pour : 22

Date de la convocation : 1^{er} octobre 2025

Séance du 7 octobre 2025

Délibération 2025-10-07 - 01

L'an deux mil vingt-cinq le 7 octobre

À 19h15, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal, en mairie de Vonnas sous la présidence de Monsieur Alain GIVORD, Maire

PRESENTS :

GIVORD Alain	CARJOT Jean-François	DESMARIS Elodie
GIVORD Jean-Louis	DUCLOS Nathalie	RABUEL Claude
BERTHOUD Françoise	PERROUD Marie-Françoise	TRONCY René
LAURENT Michèle	GABILLET Guy	LEQUEUX Sébastien
GREGOIRE Cédric	NIZET Cécile	
DESRAYAUD Alexandre	RAVOUX Christian	

Secrétaire de séance : Nathalie DUCLOS

Absent(e) excusé(e) : Caroline TROUILLOUX, Ufuk YUKSEL, Catherine MIGNOT, Nadine TRESSELT, Françoise DUBOIS, Serge DUMARAIS, Karine THIBERT

Pouvoirs : Karine THIBERT donne pouvoir à Marie-Françoise PERROUD, Serge DUMARAIS donne pouvoir à Sébastien LEQUEUX, Nadine TRESSELT donne pouvoir à Jean-Louis GIVORD, Françoise DUBOIS donne pouvoir à Jean-François CARJOT, Catherine MIGNOT donne pouvoir à Nathalie DUCLOS, Ufuk YUKSEL donne pouvoir à Alain GIVORD.

Objet : Décision modificative n° 3/2025 - Budget Commune

Signature

Le Maire

Alain GIVORD

Accusé de réception en préfecture
001-210104576-20251007-2025-10-07-01-BF
Date de réception préfecture : 15/10/2025

Objet : Décision modificative n° 3/2025 - Budget Commune

Monsieur Alain GIVORD, Maire, informe le conseil que des ajustements sont nécessaires afin de pouvoir assurer le paiement de certaines opérations et de pouvoir intégrer certains frais à l'inventaire.

Il convient d'effectuer des virements de crédits afin d'approvisionner les comptes nécessaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré.

DECIDE de modifier le budget Principal de la manière suivante :

INVESTISSEMENT				
COMPTE	OPERATION	MOTIF	MONTANT DEPENSES	MONTANT RECETTES
2131	041	Intégration des annonces légales aménagement mairie	363,55	
2132	041	Intégration des frais d'étude Centre St Martin	+ 1 350,00	
2135	041	Intégration des frais d'annonce micro-crèche	66,43	
231	041-278	Intégration des frais d'études médiathèque	10 505,49	
2152	041-277	Intégration de l'avance Passerelle	15 000,00	
203	041	Intégration annonce légale aménagement mairie		363,55
203	041	Intégration des frais d'étude Centre St Martin		1 350,00
203	041	Intégration des frais d'annonce micro-crèche		66,43
203	041-278	Intégration des frais d'études médiathèque		10 505,49
238	041-277	Intégration de l'avance Passerelle		15 000,00
238	277	Avances sur travaux passerelle	15 000,00	
2152	277	Avances sur travaux passerelle	- 15 000,00	
231	278	Médiathèque	- 31 574,94	
2138	278	Toiture bâtiment terrains de boules	9 328,27	
2135	278	Relamping Centre St Martin	22 246,67	
EQUILIBRE DEPENSES / RECETTES				27 285,47
				27 285,47

*ACTE RENDU EXECUTOIRE
APRES TRANSMISSION AU CONTROLE DE LEGALITE
ET AFFICHAGE EN DATE DU 15/10/2025*

Adopté à l'unanimité
Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Alain GIVORD


